



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Exercices 2019 -2020

Saint Denis, le 25 janvier 2021.

Cher(e) membre,

Vous êtes convié à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue par l'Article 9 des Statuts de notre Association qui se tiendra le:

Samedi 20 Février 2021 à 14h30

**dans la salle Polyvalente de la Mairie de Saint Denis
Rue Pasteur – SAINT-DENIS**

Ordre du jour :

- 1 - Rapport annuel du Président
- 2 - Rapport moral du Secrétaire Général
- 3 - Rapport financier du Trésorier
- 4 – Montant des cotisations (Statuts de l'ASAR Article 4)
- 5 - Questions et/ou propositions éventuelles émanant de membres

Si vous désirez qu'une question ou proposition particulière soit mise à l'ordre du jour, il vous appartient d'en faire part au Comité Directeur par courriel : asareunion@orange.fr ou courrier simple au plus tard le **9 Février 2021**, cachet de la Poste faisant foi.

Il est rappelé que l'Assemblée délibère sans quorum et uniquement sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Pour le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le pouvoir ci-joint, dûment rempli afin de vous y faire représenter.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons nos meilleures salutations sportives.

André LATCHOUMANE
Président de l'ASA Réunion